

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05-08-2022

Dossier complet le :

05-08-2022

N° d'enregistrement :

CA 5/CAS AE PREF87 n° 2022-06

1. Intitulé du projet

Projets de recherche et développement sur 24 mois : RECYVABAT (recyclage de Batteries Li-Ion de Véhicules électriques) et mise en place d'un pilote de recyclage et valorisation déchets d'amiante.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BOUYOUX

Prénom Julien

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Orano Mining

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Régis MATHIEU

RCS / SIRET

5 0 1 4 9 3 6 0 5 0 0 0 4 9

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	<p>Projet RECYVABAT : h) Installations d'élimination des déchets dangereux par incinération, traitement chimique.</p> <p>Projet Recyclage Amiante : i) Installations destinées à l'extraction de l'amiante ainsi qu'au traitement et à la transformation de l'amiante et de produits contenant de l'amiante, à la production d'amiante et à la fabrication de produits à base d'amiante.</p> <p>Rubrique 2790 : Autorisation</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet RECYVABAT : Ce projet consiste à développer un procédé de traitement de batteries Li-Ion provenant de véhicules électriques, à échelle d'un pilote industriel dans des bâtiments existants du CIME (Hangar 1200 m² avec dalle bétonnée devant, Hall HAP2 et zone de tri secondaire). Les principales étapes du projet sont les suivantes :

- Entreposage de déchets : batteries chargées et déchargées, stockées séparément, en conteneur fermé ou armoire ventilée,
- Pré-traitement des batteries : découpe, désactivation et concentration en matières actives des batteries,
- Procédé hydrométallurgique : traitement de matière active (BlackMass) obtenue lors des phases de pré-traitement antérieures.

Projet Recyclage Amiante : Dans un laboratoire dédié du bâtiment S6 - CIME (bâtiment existant), mise en place d'un pilote pour transformer des produits contenant de l'amiante avec valorisation des sous-produits. Le procédé déployé est un procédé de destruction hydrothermale d'un produit minéral composite contenant de l'amiante. Les mesures nécessaires pour assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs liées au stockage et à la manipulation d'amiante, ainsi que la protection de l'environnement ont été prises.

Aucun travail de démolition n'est prévu dans le cadre des deux projets.

4.2 Objectifs du projet

Le pilote RECYVABAT a pour but de :

- Transposer et optimiser les essais réalisés au CEA, d'une échelle R&D vers une échelle pilote industriel sur le pilote de Bessines-sur-Gartempe), et accélérer la R&D avec diversification des entrants sur le pilote.
- Valider le schéma industriel (robustesse et reproductibilité), acquérir du REX pour l'usine et bénéficier des essais du pilote pour générer des paramètres de dimensionnement pour l'usine.
- Produire des quantités suffisantes de précurseurs (sels Co, Ni, Mn et Li) pour des futurs clients pour qualification et positionnement d'ORANO sur le marché des matériaux de cathodes.
- Traiter différents types de packs de batteries de véhicules électriques en fin de vie, pour positionnement d'ORANO auprès des constructeurs automobiles.
- Valider le procédé de traitement des rebuts de Gigafactories pour positionnement d'ORANO auprès des Gigafactories dès 2025, au niveau industriel.

Le pilote Recyclage Amiante cherche à proposer une alternative de traitement à l'enfouissement (projet répondant à la lettre de mission D21005265 du Ministère de la Transition Ecologique le 31/05/21 qui a comme objectif de réaliser une feuille de route pour le traitement des déchets contenant de l'amiante).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Certains paragraphes et annexes de cette version « Confidentielle » du CERFA ont été supprimés afin de ne pas être publiés, pour des raisons de sécurité (photographies aériennes du SIB interdites) et de propriété intellectuelle (procédés de fabrication).

Cette partie a été supprimée pour des raisons de confidentialité.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette partie a été supprimée pour des raisons de confidentialité

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En application de l'article R.181-46 du code de l'environnement, le projet fait l'objet d'un dossier de Porter à Connaissance. Ce dossier est joint à la présente demande d'examen au cas par cas (Annexe 7).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pas de changements par rapport au périmètre ICPE autorisé par l'AP DL/BPEUP n° 2019-014 du 28/01/2019, complété par l'arrêté préfectoral complémentaire du 22/09/2020.	31.7 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

2 route de Lavaugrasse, 87250
Bessines-sur-Gartempe

Parcelles cadastrales n°85, 86, 91,
107, 147 de la section AN

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 1° 22' 0 1" 05 Lat. 4 6° 07' 3 1" 07

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le site Orano est un site existant et autorisé par l'AP DL/BPEUP n° 2019-014 du 28/01/2019, complété par l'arrêté préfectoral complémentaire du 22/09/2020.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 2 "VALLÉE DE LA GARTEMPE SUR L'ENSEMBLE DE SON COURS" (ID : 740120050) est située en bordure sud du site et à distance des projets.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'église Saint-Léger se trouve à environ 650 m au sud des limites de propriété du site d'implantation des projets.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets sont réalisés sur un site existant et autorisé par l'AP DL/BPEUP n° 2019-014 du 28/01/2019.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La "Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents" (ID : FR7401147, Directive habitats) est située en bordure sud des limites de propriété du site d'implantation du projet, et à environ 1 km au sud de la zone d'implantation des projets.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : consommation d'eau pour les activités au niveau : - Des étapes de prétraitement (pilotes WP1, WP2 et WP3). - Du pilote hydrométallurgique. Projet Recyclage Amiante : Pour les bains du traitement d'amiante. Au total, les projets génèrent une faible consommation additionnelle de la ressource en eau (< 5%). Les projets sont approvisionnés en eau par le réseau d'eau communal. Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvements envisagés dans les eaux souterraines pour les deux projets.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : Pas de travaux de construction envisagés hormis la refonte des zones bétonnées déjà existantes du Hangar 1200m2 et de la zone de tri secondaire. Projet Recyclage Amiante : Aucun travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : Les zones bétonnées vont nécessiter des remblais. Projet Recyclage Amiante : sans objet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : Les zones bétonnées sont déjà existantes (terrains compactés eu anthropisés) Projet Recyclage Amiante : sans objet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets (aqueux et atmosphériques) générés par les deux projets comptent des moyens de traitement adaptés afin de ne pas modifier les conclusions de la dernière ERS du site (suite DAE 2016). Au vue de la distance entre les projets et le site Natura 2000 le plus proche (1 km), aucune incidence négative n'est attendue sur ce dernier.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets sont réalisés sur un site existant et autorisé par l'AP DL/BPEUP n° 2019-014 du 28/01/2019. Aucune modification du périmètre autorisé n'est envisagée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet RECYVABAT est concerné par des zones d'effets thermiques, d'explosion et toxiques selon l'étude de dangers du site (décembre 2016). Projet Recyclage Amiante : sans objet. Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- Les rejets aqueux générés par les deux projets sont traités au droit du site si possible et ensuite envoyés vers le milieu naturel. Le cas échéant ils seront évacués en citernes vers les filières adaptées. -Les rejets atmosphériques générés par les projets sont traités sur site afin de respecter les valeurs limites de rejet applicables et ne remettent pas en cause les conclusions de l'ERS site en 2016. Cf. Annexe 7 : Dossier de PAC.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT: augmentation de 3,3% pour le trafic de PL(1 transport par semaine) et de 7,9% pour les VL (véhicules personnels des nouveaux embauchés), sur la période du projet « 2 ans moins 1 jour » uniquement. Projet Recyclage Amiante : sans objet. Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT: Les équipements du tri secondaire des modules seront placés dans des conteneurs dédiés, à l'écart des limites de propriété pour réduire au maximum les nuisances potentielles. Une campagne de mesures des niveaux sonores des nouvelles activités sera effectuée après la mise en service des nouvelles installations pour confirmer l'absence d'impact notable.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour les deux projets : pas de changements attendus par rapport à la situation actuelle du site.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour les deux projets : pas de changements attendus par rapport à la situation actuelle du site.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour les deux projets : pas de changements attendus par rapport à la situation actuelle du site.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : Des nouveaux points de rejet sont créés mais auront un impact limité (filtres charbon actifs ou poussières ajoutés) et ne remettent pas en cause les conclusions de l'ERS réalisée dans le cadre de la DAE site en 2016. Projet Recyclage Amiante : rejet des cobras du laboratoire sur la colonne de lavage existante du bâtiment CIME (< à 1% du débit d'air actuellement traité) Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : Dans un premier temps, les effluents seront mis en citerne et analysés pour caractérisation avant évacuation vers filières agréées. Volume < 1% du volume annuel d'effluents rejetés par le CIME. Projet Recyclage Amiante : L'augmentation du débit d'effluents en sortie du CIME est de 0.1% par rapport au débit actuel et est considéré comme négligeable.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 2 projets peuvent générer des effluents industriels aqueux. Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet RECYVABAT : Les déchets produits sont collectés et récupérés par une entreprise agréée, en tenant compte de leur nature (dangereux, non dangereux...). Il n'a pas été identifié de déchets potentiellement sans filière. Projet Recyclage Amiante : tout le matériel non décontaminable sera considéré comme déchet. Une sortie de déchet est envisagée pour la silice. Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nouvelle construction n'est envisagée dans le cadre des deux projets.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les projets sont réalisés sur un site existant et autorisé par l'AP DL/BPEUP n° 2019-014 du 28/01/2019. Aucune modification du périmètre autorisé n'est envisagée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Selon le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine consulté le 07/01/2022, aucun projet à prendre en compte n'est présent sur la commune de Bessines-sur-Gartempe.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Annexe 7 : Dossier de Porter à Connaissance.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli et sachant que ces 2 projets s'inscrivent dans une temporalité limitée à 2 ans moins 1 jour, avec un but exclusif de R&D (recherche et développement) et des dimensionnements limités, il ne semble pas nécessaire que ces deux projets fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à BESSINES-SUR-GARTEMPE

le, 05/08/2022

Signature

regis.
mathieu@areva.
com

2022.08.05 07:
50:57 +02'00'

